

## CONDITIONS GENERALES ET CONSIGNES DE SECURITE

### Tarifs et réservations

Tous les tarifs publiés sont en Francs Suisses. Ils sont valables pour la saison en cours et peuvent subir des modifications à tout moment, sans préavis.

Les réservations et les annulations doivent être confirmées par écrit (e-mail).

Les prestations sont payables en espèces ou par virement bancaire au moment de la réservation.

Les bons-cadeau et autres coupons sont valables uniquement après réception du paiement.

Sauf spécification écrite et validée par *gb WayPoint Sàrl* (ci-après défini *organisateur*), la validité des forfaits et des bons-cadeau est limitée à l'année d'émission. Passé ce délai, aucune prestation ni remboursement pourront être exigés.

Les activités nautiques organisées par *gb WayPoint Sàrl* se déroulent chaque année entre avril et octobre. L'organisateur ne garantit aucune prestation en dehors de cette période. La fermeture saisonnière ne donne droit à report ni à remboursement pour des prestations payées et non utilisées.

### Annulation et report par l'organisateur

L'organisateur se réserve le droit de modifier, reporter ou annuler les activités proposées, en cas de force majeure, pour des raisons de sécurité, ou si le nombre minimal de participants n'est pas atteint. Aucun remboursement ne peut être exigé si l'organisateur peut proposer un programme alternatif ou le report des prestations à une date ultérieure pendant la même saison.

### Annulation et report par le client

L'absence, le retard ou l'annulation tardive de la part du client pour des prestations déjà payées ou réservées, même pour des raisons professionnelles, graves, ou par force majeure, ne donne pas droit au remboursement, ni au report des prestations perdues. L'annulation pour des raisons sanitaires reste possible à tout moment sans frais, avec justificatif.

Les leçons sur rendez-vous peuvent être annulées et reportées sans frais, de manière exceptionnelle, avec un préavis minimum de 3 jours ouvrables. Pour les locations, le préavis minimum est de 5 jours ouvrables. Avec un préavis inférieur, le 50% du prix de la prestation est facturé. En absence de communication, la totalité de la prestation est facturée.

### Sécurité et assurances

Chaque personne qui embarque sur les bateaux loués ou mis à disposition par l'organisateur, doit être assurée contre les accidents, ainsi qu'en responsabilité civile privée.

Pour la pratique de la navigation et des sports nautiques, il est indispensable de savoir nager et d'avoir une bonne accoutumance à l'eau. Le port du gilet de sauvetage est recommandé à bord à tout moment et obligatoire pour les enfants. Chaque participant est ici avisé que la navigation sans gilet de sauvetage comporte un danger. Les gilets de sauvetages sont disponibles à bord et c'est aux participants de les utiliser spontanément, sans attendre de directives de la part de l'organisateur ou de son personnel.

Il est interdit de fumer ou allumer des flammes sur tous les bateaux loués ou mis à disposition par l'organisateur.

Les conducteurs et les passagers répondent des dommages causés par leur négligence.

Les personnes qui naviguent sur les bateaux mis à disposition par l'organisateur en qualité de conducteur sont responsables du respect des règles de la navigation et de la sécurité de leur équipage.

## **Equipement personnel**

Chaque personne qui embarque sur les bateaux mis à disposition par l'organisateur doit être correctement équipé pour la navigation.

Equipement obligatoire :

- Chaussures (ou bottes) appropriées aux sports nautiques, avec semelles antidérapantes propres et non marquantes.
- Vêtements adaptés à la navigation, assurant une protection suffisante du soleil et des intempéries.
- Sac imperméable, suffisamment robuste et pourvu de fermeture pour y entreposer équipement et effets personnels.

Equipement recommandé :

- Lunette de soleil avec lanière de sécurité.
- Gants de protection.
- Protection solaire non grasse.
- Chapeau ou casquette.
- Veste et pantalon imperméables.
- Par temps froid : vêtements chauds, gants chauds et bonnet.

L'organisateur se réserve le droit de refuser la participation aux activités aux personnes dépourvues de l'équipement requis.

L'organisateur décline toute responsabilité pour l'oubli, la perte ou le vol d'argent ou effets personnels à bord des bateaux ou dans les locaux mis à disposition.

L'équipement de sécurité personnel (gilet de sauvetage) peut être utilisé, si conforme aux normes en vigueur.

Les adultes accompagnant des enfants sont tenus de vérifier, avant le départ, qu'à bord il y ait un nombre suffisant de gilets de sauvetage de taille adéquate.

Il est déconseillé d'embarquer avec des bijoux, qui peuvent être accidentellement arrachés pendant les manœuvres, avec danger de perte et/ou blessure corporelle.

L'organisateur décline toute responsabilité conséquente à l'inobservation de ce qui précède.

## **For**

Tout différend relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions sera jugé selon le droit suisse. Le for compétent est celui de Nyon.